



INSECTICIDE VOLANTS ET MITES

A02118 - 750 ML

Permet d'éliminer efficacement les insectes volants.

- Action de choc
- Odeur discrète
- Efficace sur tous insectes volants

● Application :

Destiné à détruire tous les insectes volants mites, guêpes, mouches, moustiques, etc .

Effet choc renforcé .

Odeur discrète et agréable .

Formule sèche solvantée permettant d'avoir une bonne dispersion du produit dans la pièce, sans retombées humides.

● Mode d'emploi :

Fermer portes et fenêtres .

Diffuser vers le haut aux quatre coins de la pièce, pendant 8 à 10 secondes pour une pièce de 50 m³.

Traitement des mites alimentaire : Jetez les denrées infestées et videz complètement les placards.

Pulvérisez à environ 30cm des surfaces ou en tir direct sur les insectes. Laissez agir 30 minutes .

Avant de réutiliser le placard et pour stopper l'action biocide, nettoyez les supports à l'éponge avec un détergent classique, puis rincez .

Aérez pendant 15 minutes.

● Lieux d'utilisation :

- Entreprises de propreté
- Collectivités
- Professionnels de la désinsectisation
- Hôtellerie, campings
- Centres de loisirs

● Conditionnement :

Aérosol. Boîtier fer blanc diamètre: 65 mm / Hauteur: 300 mm.

Unité de vente : Carton de 12 unités

Palettisation : 720 unités / 60 cartons

● Legislation :

USAGÉ GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELS

TP18. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur simple demande. *Nos fiches techniques ont été réalisées dans l'état actuel de nos connaissances certains éléments sont susceptibles d'être modifiés. Photo non contractuelle. 01/06/2026 Indice 1*